

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DES MEDIAS (MINICOTIM)

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PAFEN)
(P176396)

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE
LA REALISATION D'UNE ENQUETE NATIONALE SUR L'ACCES ET L'UTILISATION DES TIC
AUPRES DES MENAGES, ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AU BURUNDI.

Avril 2023

I. PREAMBULE.

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque Mondiale pour financer les activités de préparation du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN). Il est prévu qu'une partie des ressources de cette avance soit utilisée pour financer des prestations d'un bureau d'études chargé de la réalisation d'une enquête nationale sur l'accès et l'utilisation des TIC auprès des ménages, entreprises et administrations publiques au Burundi.

II. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET.

L'Objectif de Développement du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) est d'augmenter l'accès à l'internet à haut débit pour les populations mal desservies ; et améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics par voie numérique.

Le projet vise à accroître l'accès à haut débit et à améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics numériques, ce qui contribuera à jeter les bases d'un développement accéléré de l'économie numérique du Burundi.

II.1. Les Composantes du Projet

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

Composante 1 : Accès et inclusion numériques

- Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès numérique
- Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
- Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique

Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques

- Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services en ligne
- Sous-composante 2.2 : Infrastructure et plates-formes gouvernementales numériques partagées
- Sous-composante 2.3 : Numérisation de certains services et de cas d'utilisation phares

Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet.

Composante 4 : Composante de réponse d'urgence (CERC)

Le Burundi poursuit des réformes structurelles et financières afin de consolider les bases productives, améliorer le climat des affaires et relancer l'activité économique. Cette préoccupation a été traduite dans le Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027) en cours de mise en œuvre qui contient un ensemble de programmes prioritaires du pays

Son élaboration a tenu compte des enseignements tirés de la mise en œuvre des outils antérieurs de planification du développement du Burundi comme les plans quinquennaux, les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), les Cadres Stratégiques de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP I et II). Le PND s'inspire des agendas : national (Vision « Burundi 2025 » le Burundi du lait et du miel), sous régional (« Vision 2050 » de la Communauté Est Africaine), régional (Agenda Africain 2063 : « Afrique que nous voulons ») et international (Objectifs du Développement Durable (ODD) « ne laisser personne pour compte ») pour définir les indicateurs du pays et leurs cibles.

Au Burundi, le PND 2018-2027, vise une croissance soutenue et inclusive pour un développement durable et projette la promotion des TIC au service de la croissance économique.

Le secteur des TIC continue à progresser par rapport à sa contribution dans la croissance économique. L'impact des actions déjà menées et des efforts fournis dans le secteur des TIC est mesuré notamment à partir des informations collectées auprès des utilisateurs/consommateurs de ces services. C'est dans ce contexte que le Gouvernement vise à élaborer une étude afin de mieux cerner les besoins ainsi que des données de benchmark afin de mesurer les progrès dans les différents domaines du numérique »)

Les résultats issus de l'enquête permettront également (i) d'éclairer la conception et le ciblage des programmes d'accès numérique, (ii) élaborer une nouvelle politique en matière de large bande qui énonce les principes de base pour approfondir la réforme sectorielle favorable à la concurrence et soutenir la connectivité rurale, et qui est favorable à l'égalité des sexes et au climat ; (iii) l'élaborer une nouvelle politique d'inclusion numérique, etc. Ils permettront aussi d'évaluer l'état de la pénétration des Technologies de l'Information et de la Communication dans la société burundaise. Le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) contribuera au développement de ces aspects

Des telles informations serviront de base pour mieux appréhender les besoins et les orientations réellement souhaitées par les utilisateurs pour la promotion de l'e-administration, l'e-gouvernance, l'e-commerce et d'orienter en conséquence les politiques de développement du secteur TIC vis-à-vis de ses usagers.

C'est dans ce cadre que le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) souhaite recruter un bureau d'études pour mener une enquête nationale auprès des ménages et entreprises/administrations du Burundi.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION

III.1. Objectif global de la mission

L'objectif global de la mission est de mesurer l'état d'utilisation et d'accès aux services de communication électronique au Burundi. L'objectif sera également de pouvoir cerner les connaissances et besoins des populations. Cette étude permettra également d'informer la politique d'inclusion numérique du Burundi.

III.2 Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques de la mission sont de :

- Mesurer l'accès et l'utilisation des TIC au sein des usagers (Ménages, Administrations publiques, entreprises) et les groupements communautaires (tontines, centres pour jeunes, centres pour personnes en situation d'handicap).
- Mesurer l'accès aux terminaux de communication électronique ;
- Identifier les besoins et les attentes des responsables au sein des organisations par rapport aux produits et services TIC ;
- Identifier les avantages perçus
- Identifier les obstacles d'accès aux services TIC ;
- Evaluer la fracture numérique liée au genre, à la catégorie socio-économique et à l'espace géographique ;
- Mesurer le niveau de développement de digitalisation des activités des organisations publiques et privées (administrations, entreprises, ONGs, etc.) ;

Ces différents éléments devront pouvoir aider à formuler des recommandations pour orienter les stratégies et actions prioritaires en vue d'améliorer l'accès et l'utilisation des TIC et services numériques au sein des usagers en particulier pour la population rurale et les groupes défavorisés.

Le consultant sera amené à travailler avec l'INSBU sur la procédure et la politique nationale en la matière, et obtenir les autorisations nécessaires pour une telle étude. Il devra en outre veiller à faire valider les données, les analyses et les rapports par l'INSBU.

IV. ETENDUE DE LA MISSION

Le bureau d'études travaillera sous la supervision de l'UGP en collaboration avec l'INSBU pour affiner les objectifs et clarifier la portée de la mission. Le bureau d'études devra proposer une méthodologie (y compris les outils de collecte de données, les méthodes de collectes, le calendrier, l'approche analytique, la structure du rapport final, etc.) qui sera examinée, corrigée et validée par l'UGP du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) en collaboration étroite avec l'INSBU.

Par ailleurs, à travers l'UGP, le consultant organisera une réunion de cadrage pour valider ledit rapport et les autres rapports intermédiaires, un atelier de pré-validation et un atelier de validation du rapport final et ce, en présence des parties prenantes concernées, etc.

Le consultant devra détailler :

- Les lieux d'intervention ;
- Le choix de l'échantillonnage (cibles, marge d'erreur proposée, etc.) ;
- Le choix de la méthode d'enquête (échantillonnage, outils et approche de collecte) ;
- La préparation et la mise en œuvre de l'enquête (mode de recrutement, profils des enquêteurs et des superviseurs, supports, formation, pré-test), calendrier prévisionnel, etc.
- Le mode de traitement des données (saisie, contrôle, traitement) ;
- L'analyse (statistique) des informations ;
- Les moyens matériels utilisés et mis à disposition pour l'ensemble de l'enquête ;
- Les résultats attendus.

Le protocole et les méthodes de collecte et gestion des données incluront les mesures qui seront mises en place pour assurer la protection des données à caractère personnelle, selon les bonnes pratiques internationales.

Le cabinet tiendra compte des documents et mesures de sauvegardes du PAFEN, et consultera les spécialistes de l'UGP en social et genre.

V. DUREE DE LA MISSION

La mission durera au maximum trois (03) mois après la signature du contrat par le consultant. Ce délai ne comprend pas le temps mis pour l'obtention des autorisations nécessaires pour la réalisation d'une enquête (Avis d'éthique et visa statistique). Cette durée est répartie en 3 phases à savoir :

- Conception et pilote ;
- Collecte des données ;
- Traitement, analyse des données et production du rapport.

VI. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la mission les résultats ci-après sont attendus (entres autres, mais le consultant est aussi appelé à s'inspirer des meilleurs pratiques nationales et internationales) :

- Le nombre d'utilisateur par service de communication électronique est renseigné ;
- Le nombre et type de terminaux raccordables aux réseaux sont quantifiés ;
- Les besoins en usage du numérique sont spécifiés ;
- Le niveau d'accès aux services numériques est connu ;
- Les défis d'utilisation des TIC dans les ménages, entreprises et organisations publiques et privées sont identifiés ;
- La fracture numérique liée au genre, à la catégorie socio-économique et à l'espace géographique est précisée ;
- La formulation des recommandations clés en termes de politique appropriée, de réponse aux programmes.

VII. RAPPORTS A FOURNIR (LIVRABLES)

Le consultant devra fournir les rapports suivants en version papier en cinq (05) exemplaires et en version électronique modifiable :

- Un protocole de l'enquête et ses accessoires (questionnaires et différents manuels du personnel de l'enquête, mettant les points sur les différentes conditions de début des travaux de la mission; (Une (1) semaine après la signature de contrat) ;
- Un rapport de la formation du personnel de terrain, y compris le processus de recrutement ;
- Un rapport provisoire de l'enquête pour validation par le client dans le cadre d'un atelier organisé à cet effet ;
- Un rapport final d'enquête, sur le niveau d'accès et d'utilisation des services de communication électronique » comprenant notamment les indicateurs sur l'utilisation des TIC dans les ménages, les entreprises et les organisations publiques et privées et qui fera l'objet d'une validation au cours d'un atelier organisé à cet effet ;
- Les données en version électronique, ou SPSS/STATA ou Excel seront désagrégées ;
- Un rapport de l'atelier de présentation et validation des résultats et du rapport de l'enquête.

	Livrable	Contenu	Délai
1.	Rapport de démarrage de la Mission	<p>Partie 1 : Compréhension des termes de référence</p> <p>Partie 2 : Précision méthodologique : Constitution de l'échantillon, choix des méthodes de collecte des données et de la manière d'atteindre les cibles (entretiens indicatifs proposés, focus groupe, nombre de personnes à rencontrer par catégorie).</p> <p>Partie 3 : Guide d'entretien et/ou questionnaire d'enquête</p> <p>Partie 4 : Plan de travail</p>	Signature Contrat + Une semaine
2.	Rapports portant sur le traitement des données	Partie 1 : Présentation du périmètre des personnes rencontrées, des outils utilisés, des données globales de l'enquêtes, des limites, etc.	Signature Contrat +9 semaines

	Livrable	Contenu	Délai
	collectées	Partie 2 : Rapport provisoire de l'enquête sur l'accès et l'utilisation des tic auprès des ménages, entreprises et administrations publiques au Burundi	
		Atelier de Présentation et de validation du rapport provisoire	Signature Contrat + 11 Semaines
3.	Rapport de l'atelier de Validation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agenda de l'atelier ▪ Allocations diverses ▪ Liste des observations faites, en modification des résultats ou en compléments ; ▪ Liste des participants, leur titre et contact, la mention Homme et Femme 	Signature Contrat +11 semaines
4	Rapport Final de l'Enquête	Rapport final de l'enquête sur l'accès et l'utilisation des tic auprès des ménages, entreprises et administrations publiques au Burundi	Signature Contrat + 13 Semaines
5.	Un rapport de mission	Le déroulement de la mission, les contraintes et les enseignements tirés ainsi que les recommandations (10 pages)	Signature Contrat + 14 semaines

VIII. CONTRAT, RAPPORTS ET PROCÉDURE DE VALIDATION

Le consultant sera engagé par le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN), qui gèrera les paiements et la signature des livrables. Tous les produits livrables devront être soumis au coordinateur du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN), au Coordonnateur Adjoint ou un autre spécialiste de l'UGP désigné et au point focal du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Média qui seront communiqués en son temps.

Les livrables écrits devront être soumis par voie électronique en formats PDF et Word modifiable, afin de permettre d'y faire des commentaires/modifications.

Un petit Comité Technique Adhoc de suivi de l'étude présidé par le Coordonnateur Adjoint sera désigné par le Coordonnateur. Composé entre autres du Point focal du MCTIM et de représentants de l'ARCT et l'INSBU ce comité sera chargé d'examiner et analyser chaque livrable qui, endéans une semaine devra fournir des commentaires/valider le livrable soumis.

Sur demande, le consultant pourra également être sollicité pour présenter le livrable, en présentiel ou virtuellement aux parties prenantes concernées, afin de recueillir leurs contributions/réactions et en vue de la validation dudit livrable.

Le consultant devra travailler au quotidien avec le spécialiste désigné de l'UGP du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN), ainsi qu'avec un point focal de la mission au Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias, principal bénéficiaire de cette mission.

Le cabinet tiendra compte des documents et mesures de sauvegardes du PAFEN, et consultera les spécialistes de l'UGP en social et genre.

Toute donnée collectée dans la mesure de cet engagement sera considérée comme propriété intellectuelle du gouvernement et ne peut être réutilisée par le cabinet à d'autres fins.

IX. RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) fournira les éléments suivants au mieux de ses capacités :

- Toutes les données de base et la documentation en sa possession jugées pertinentes pour accomplir sa mission et les tâches identifiées ;
- Appui dans le processus d'obtention du Visa statistique auprès de l'autorité compétente (toutefois les frais y relatifs seront à la charge du consultant)
- Accès aux principaux responsables au sein des ministères/agences/départements et autres entités officielles concernés, le cas échéant ;
- Faciliter la collaboration d'autres organisations dont les activités et les programmes peuvent être considérés comme pertinents pour la mission.

X. PROFIL DU BUREAU D'ETUDES

Le Bureau d'études devra avoir les qualifications suivantes :

Etre un Bureau professionnel ou de recherche ayant une expertise réputée dans la réalisation des enquêtes du domaine économique et social répondant aux critères suivants :

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite d'une mission de recherche (quantitative et qualitative) ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 missions similaires - comprenant des enquêtes nationales avec les rapports y afférents, en utilisant les meilleures approches et les meilleures pratiques ;
- Avoir réalisé au moins une enquête avec un groupe de consultants multidisciplinaires et complémentaires au cours de ces 5 dernières années ;
- Avoir déjà mené au moins 5 enquêtes ménages en utilisant des smartphones/ tablettes avec des logiciels statistiques au cours des 5 dernières années ;
- Avoir déjà réalisé des enquêtes dans le secteur des TIC en Afrique serait un atout ;

Le Bureau d'Etudes alignera, sur l'étude, un personnel multidisciplinaire, ayant une grande expérience dans la conduite des enquêtes ménages et auprès des entreprises/administrations. Tout le personnel de l'équipe devra avoir une bonne connaissance du Français (écrit et parlé) et une grande maîtrise de la langue nationale « Kirundi ».

La collecte des données sera confiée à des enquêteurs sous la supervision directe des experts du Bureau contracté (en charge de l'enquête).

VIII.1 Composition de l'équipe

Le bureau d'études sera composé par une équipe d'experts pour mener à bien la mission, comprenant les experts clés suivants :

1. Un Chef de Mission

Il sera le premier responsable de la mission et il assurera la coordination générale des activités et de l'équipe. Il sera responsable de l'élaboration du protocole de recherche (méthodologie et outils de collecte), de la bonne exécution, de la cohérence et de l'attribution des rôles aux membres de l'équipe.

Il fait le lien entre l'équipe de collecte et le client.

Il devra en outre :

- Être titulaire d'un diplôme de Master / Ingénieur en Statistiques / Démographie, sciences sociales, Sciences économiques ou assimilées ;
Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la conduite des enquêtes statistiques du domaine social et développement ;
- Avoir des connaissances avérées dans l'usage, la conception et la conduite des enquêtes avec des logiciels statistiques (au moins 5 enquêtes réalisées) ;
- Avoir été, au moins à trois reprises, chef de mission dans le cadre d'une enquête statistique (quantitative-qualitative) dans le domaine social et développement ;
- Aptitude avérée de gérer et coordonner les activités de recherche sur le terrain ;
- Bonne connaissance du secteur des TIC ;
- Forte capacité d'analyse de données et de rédaction des recommandations ;
- Avoir une expérience de collaboration avec les gouvernements africains sur les questions de développement numérique (posséder une expérience au Burundi serait un atout) ;
- Bonne maîtrise des techniques d'évaluation de la qualité et de redressement des données ;
- Bon jugement et engagement à suivre les protocoles de recherche appropriés ;
- Bonnes compétences en organisation, y compris la capacité d'organiser des réunions.

2. Un Expert dans le Domaine des TIC

Il participera à l'élaboration à la proposition des indicateurs TIC et leur méthode de calcul. Il devra avoir expérience avérée dans l'utilisation des outils informatiques de collecte et de traitement des données statistiques.

Il devra en outre :

- Être titulaire d'un diplôme de Master/ Ingénieur en informatique, télécommunication ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins 8 ans dans le secteur des TIC, y compris une connaissance de la thématique de l'accès et de l'inclusion numériques ;
- Avoir une bonne connaissance des méthodes statistiques ;
- Avoir une maîtrise sur les réseaux de communication électronique et les services TIC ;
- Avoir des connaissances avérées dans le développement des applications et gestion de base des données statistiques ;
- Avoir participé dans l'élaboration des outils de collecte des données sur les indicateurs socio-économiques ;
- Avoir participé à au moins à cinq enquêtes statistiques d'envergure nationale et/ou internationale
- Avoir participé à l'organisation d'au moins 2 enquêtes/ recensements auprès d'entreprises/ administrations ;
- Forte capacité d'analyse des données et de rédaction des recommandations ;
- Bonnes compétences en organisation, y compris la capacité d'organiser des réunions ;

3. Un Expert en Statistiques

Il participera à l'élaboration du protocole de recherche (méthodologie et outils de collecte), à la bonne exécution, à la cohérence et à la coordination des enquêteurs sur le terrain et la gestion des enquêtes en ligne. Il sera spécialement la charge de la conduite des enquêtes auprès des entreprises/administrations. Il devra en outre :

- Être titulaire d'un diplôme de Master/ Ingénieur en Statistiques ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins 8 ans dans la conduite des enquêtes statistiques d'envergure nationale et/ou internationale ;
- Avoir des connaissances avérées dans l'usage, la conception et les outils de collecte de données
- Avoir participé à au moins à cinq enquêtes statistiques d'envergure nationale ;
- Expérience démontrée de la conduite de recherches/enquêtes auprès de différents groupes d'utilisateurs - couvrant les secteurs public et privé ;
- Bonne connaissance du secteur des TIC est un atout ;
- Forte capacité d'analyse des données et de rédaction des recommandations ;
- Bonne maîtrise des techniques d'évaluation de la qualité et de redressement des données ;
- Bon jugement et engagement à suivre les protocoles de recherche appropriés ;
- Bonne maîtrise des logiciels statistiques (e.g SPSS, STATA, R...) et de la gestion des bases de données
- Bonnes compétences en organisation, y compris la capacité d'organiser des réunions ;
- Avoir bonne maîtrise parfaite du Français (la connaissance du Kirundi serait un atout) ;

XI. FINANCEMENT DE LA MISSION

La mission d'enquête nationale sur l'accès et l'utilisation des TIC auprès des ménages, entreprises et administrations publiques au Burundi sera financée par le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN). Le coût de 2 ateliers de validation ; un pour validation de la méthodologie et un pour les résultats, sera pris en charge directement par le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN).

XII. METHODE DE SELECTION DU BUREAU

Le bureau de consultants sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.